



Ordre du jour du Conseil Municipal du 2 juin 2021 à 19 h

► Ordre du jour :

- ◇ Déplacement de la séance au Centre Culturel Léo Malet
- ◇ Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 13 avril 2021 (déjà transmis)
- ◇ Désignation du secrétaire de séance
- ◇ Décisions de M. le Maire article L 2122-22 du C.G.C.T

► Délibérations :

ADMINISTRATION GENERALE

- 1) Contrat Bourg centre – signature

RESSOURCES HUMAINES

- 2) Contrats Parcours Emploi Compétences – création

FINANCES

- 3) Budget Principal – décision modificative n°1
- 4) Budget Principal – subvention exceptionnelle
- 5) Budget SEJM - Admission en non-valeur

ANIMATIONS – FESTIVITES

- 6) Marchés des producteurs de pays – signature de la convention

CULTURE

- 7) Centre culturel Léo Malet – règlement intérieur
- 8) Centre culturel Léo Malet – Contrats de location

ENFANCE – JEUNESSE

- 9) SEJM – modification des tarifs
- 10) SEJM – règlement intérieur
- 11) Club Ados – règlement intérieur

► Questions diverses